



Etre un jeune entrepreneur associatif à Paris : enquête sur un horizon citoyen

Mathilde Renault-Tinacci

► To cite this version:

Mathilde Renault-Tinacci. Etre un jeune entrepreneur associatif à Paris : enquête sur un horizon citoyen. 2nd Polanyi-EMES International Seminar, EMES, May 2016, Paris, France. hal-01520658

HAL Id: hal-01520658

<https://u-paris.hal.science/hal-01520658>

Submitted on 10 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

2nd EMES-Polanyi International Seminar
**Societies in transition: Social and solidarity economy,
the commons, public action and livelihood**

CNAM, Paris (France) · 19 - 20 May 2016

Etre un jeune entrepreneur associatif à Paris : enquête sur un horizon citoyen

Mathilde Renault-Tinacci

Mathilde RENAULT-TINACCI est chercheuse doctorante en sociologie politique au centre de recherche sur les liens sociaux (CERLIS-CNRS), Université Sorbonne Paris Cité (USPC). Actuellement ingénieure de recherche pour la Mairie de Paris, elle travaille sur l'innovation citoyenne et l'impact démocratique de la société civile organisée.

Résumé

L'article s'intéresse, à l'heure du désenchantement démocratique, à la recomposition de la citoyenneté exercée par les acteurs associatifs de l'économie solidaire du territoire parisien. Dans ce cadre, et en prenant appui sur une enquête empirique de grande ampleur et ses premières hypothèses et résultats, mêlant observations, focus groups et entretiens semi-directifs, il analyse de manière comparative des associations de l'économie solidaire, historiquement ancrées sur le territoire parisien et également un sous-ensemble de jeunes associations appelées en l'état «entrepreneurs associatifs» parisiens, ici au cœur de notre exposé. L'auteure interroge ici quatre dimensions de renouvellement de la citoyenneté qui ont pu être mises en évidence: la place de l'entrepreneur fondateur dans la construction de nouvelles formes de travail, la réinvention d'un mode de vie démocratique totalisant, les contours d'une politisation ambivalente et les potentialités de diffusion de ces nouveaux modèles démocratiques.

Mots-clés Associations, citoyenneté, territoire, travail, innovations démocratiques, glocalisation

Abstract

This article highlights, at time of democratic disillusionment, the transformation of the citizenship done by the civil society organizations, related to the Economy of Solidarity, on the Parisian territory. In this context, we analyse, comparatively speaking, NGO's with their root historically anchored in the parisian territory and young NGO's, also called "NGO's entrepreneurs". This analysis is based on a large scale empirical survey, mixing observations, focus group and semi-structured interviews. The author questions here four dimensions in the renewal of the "updated" citizenship: how the creator of an NGO tries to find new ways of work, the reinvention of new democratic and extensive way of life, the ambivalence of politization, and the strewing of common democratic values.

Keywords Ngo's, citizenship, territory, work, democratic innovation, glocalization

On a parlé tour à tour du désengagement grandissant des jeunes (Anne Muxel 2001), du désintérêt pour la politique et de la montée des processus sociaux informels de participation à la vie de la cité définis comme le développement d'une société de "l'impolitique" (Rosenvallon 2006: 253) puis de l'implication grandissante des urbains dans des initiatives citoyennes morcelées. Mais dans cette contradiction grandissante, dans ces paradoxes politiques de délaissement de l'échelle nationale au profit du local et de l'engagement protéiforme de proximité, rares sont les publications qui interrogent les transformations citoyennes engendrées par l'innovation démocratique au sein des associations.

Le présent article prenant appui sur une enquête empirique de grande ampleur et ses premières hypothèses et résultats, mêlant observations (suivi continu de 15 structures), focus groups et entretiens semi-directifs analyse de manière comparative des associations de l'économie solidaire, historiquement ancrées sur le territoire parisien et un sous-ensemble de jeunes associations appelées en l'état « entrepreneurs associatifs » parisiens, ici au cœur de notre exposé. Dans la lignée des développements proposés par Juan Luis Klein ou encore Jean-Louis Laville (2014), sur l'innovation dans l'économie solidaire, nous proposerons à l'étude et aux débats une nouvelle forme du "faire citoyen"; celle de ces jeunes entrepreneurs associatifs, actifs sur le territoire de notre étude, ville aux frontières floues, ville globalisée (Sassen 2004) caractérisée par son enchevêtrement de réseaux, de marchés, d'échanges de flux, de communications, d'événements, et de rencontres : Paris. Nous appelons ici entrepreneurs associatifs, les jeunes associations (créées après 2005), et qui ont un projet à la fois économique, social et démocratique visant souvent à la création d'un ou de plusieurs emplois dans une logique d'intérêt général, reprenant ainsi les caractéristiques principales de l'économie solidaire (Laville 2010). Les fondateurs sont toujours présents dans la structure et en "tiennent" toujours les rênes. Cette focale nous permet à l'aune d'une analyse comparative entre générations d'associations mettant en perspective les mutations du monde associatif parisien d'examiner l'émergence de discours et de pratiques sur la citoyenneté définie ici comme "processus d'engagement dans l'espace public" (Carrel *et al.* 2009).

Cette analyse tente de réactualiser la définition de cette citoyenneté en pratiques qui lui est conférée par ces acteurs du changement : qui sont-ils ? Quelles ruptures sont-ils à même d'engendrer dans le fait démocratique/participatif ?

Quel positionnement tiennent-ils face à l'institutionnel ? Quelles mutations est-il possible ainsi d'analyser dans l'espace démocratique territorialisé ?

Répondre à ces interrogations, c'est mettre exergue ce qui fait la particularité de ces jeunes structures¹ en interrogeant quatre dimensions de renouvellement de la citoyenneté qui ont pu être mises à jour : le place de l'entrepreneur fondateur dans la mise en place de nouvelles formes de travail, la réinvention d'un mode de vie démocratique totalisant², les

¹ Pour ne pas parler ici d'organisation et limiter ainsi notre propos

² Le terme définit ici le désir d'unification sociale et temporelle des individus et sa mise en œuvre dans la structure. Ce désir reste toutefois relatif puisqu'il n'est effectivement pas viable

contours d'une politisation ambivalente et les potentialités de diffusion de ces nouveaux modèles démocratiques.

1. La place de l'entrepreneur fondateur dans les nouvelles formes de travail

La création de l'association relève pour l'acteur fondateur d'une transformation volontaire du cadre du travail hérité à la fois des mutations post-matérialistes de la fin du XXème siècle et de la recherche de l'épanouissement individuel (Beck 2001) mais aussi et surtout d'un changement de paradigme dans le rapport au travail. Il est possible ainsi de faire l'hypothèse d'un déplacement d'une philosophie du travail, à une philosophie de l'activité (Meda 2001).³ Si ce passage permet à l'individu de réinterroger les conditions même de son épanouissement par le choix d'un équilibre de vie, une autonomie et une liberté plus grande, il lui permet aussi de lier d'un même trait activité professionnelle et activité politique dans la production d'une nouvelle forme du faire « société ». Il est possible de rendre compte de ce dernier point au travers d'une analyse compréhensive du sens accordé par les entrepreneurs fondateurs à la création de leur association (Meda 2004).

1.1. *Qui sont-ils ? : Propriétés sociales des entrepreneurs associatifs*

Les entrepreneurs associatifs peuvent être caractérisés en premier lieu par leur âge. On voit ainsi apparaître deux tranches d'âge principales dans notre échantillon :

-La première se situe plutôt aux alentours de 24-30 ans et correspond à un choix en sortie d'étude ou deux ans après l'entrée dans la vie active (et réorientation) soit les deux tiers des entrepreneurs de notre étude.

-La deuxième concerne des individus âgés de 45-50 ans en position de reconversion professionnelle voire de rupture de trajectoire biographique et concerne un tiers de notre sous-groupe (Mazade 2011).

Il s'agit aussi d'acteurs ayant un niveau de diplôme relativement élevé si l'on s'en tient à la nomenclature statistique (Bac +3 pour le plus faible et Bac +8 pour le plus haut, avec la très grande majorité en Bac + 5) formés plus généralement dans les domaines de l'ingénierie, des sciences politiques ou encore de l'informatique. Le capital culturel (pour ne pas le limiter au dernier niveau de diplôme obtenu) est généralement haut, les entrepreneurs associatifs sont curieux, férus d'actualité et de politique. L'origine sociale est particulièrement hétérogène avec des individus issus de famille d'ouvriers, de famille d'employés ou encore de cadres et professions intellectuelles supérieures notamment dans la fonction publique. La volonté de création associative relève rarement d'un héritage familial (seulement trois cas sur douze).

1.2. *Du besoin individuel de transformation de la société: ouvrir les champs professionnels*

La naissance du projet fondateur, bien qu'il repose dans les textes sur l'association d'au moins deux individus, s'appuie sur l'idée et l'énergie extraordinaire d'une seule personne.

³ Vision empruntée par la sociologue à H.Arendt (1992) notamment dans son ouvrage *Condition de l'homme moderne*

On est dans ce cas loin de la théorie institutionnaliste où une idée créative provient de la synergie de plusieurs sources et non d'une seule personne (Fischer et al. 2005): *" Et puis un jour, je ne saurais pas trop dire comment et bien je me suis dit que comme j'y trouvais pas forcément mon compte dans ce qui existait, j'avais bien envie de lancer une aventure comme ça de, enfin en partant de rien, quoi."*(B, AS) Un parent, un ami, non impliqué réellement dans le projet servira de deuxième « associé » lors de la déclaration à la préfecture de l'association. La création de la structure est facilitée dans le sens où ces acteurs ont déjà la maîtrise des réseaux qu'ils soient associatifs et/ou institutionnels (au sens de pouvoirs publics).

Mais qu'est ce qui pousse à la création d'une telle structure? Ce qui est l'origine de l'engagement des fondateurs est bien souvent la relation avec le monde du travail. Ils refusent de donner de leur temps à une organisation ou à un système qui ne leur ressemble pas, qui ne fait pas sens. Leur volonté à l'origine est ainsi de créer leur emploi dans le futur à partir de l'association. Il faut rappeler que d'après le baromètre de la vie associative parisienne⁴, 10% des associations employeuses déclarent s'être créées aussi pour engendrer un emploi dont celui du ou des porteurs du projet. L'on pourrait estimer que cette création tient surtout de la crainte d'un déclassement social. Or ici, ce n'est pas le cas.

La plupart de ces jeunes actifs, ou encore de ces personnes en reconversion professionnelle, ont choisi leur parcours à l'aune de ce qui les mobilisait. Afin de créer leur association, certains quittent un poste en CDI, d'autres abandonnent leur poste à responsabilités dans un grand groupe: *" j'avais l'faire en travaillant sur d'autres thèmes que ce que j'avais déjà travaillé chez (nom de l'entreprise), j'avais l'faire sur les questions de diversité, j'avais l'faire sur les questions de responsabilité sociale."* (B, PA) D'autres encore, après un stage en entreprise, abandonnent définitivement l'idée de travailler dans un monde professionnel comme celui là: *" Imagine une grande entreprise, je m'y vois pas du tout."* (B, AS).

Le choix de l'association se fait ainsi sur la possibilité de construire une structure qui correspond en tous points à leurs valeurs, à leurs visions du monde, une organisation ad-hoc qui leur permettrait de se construire, se forger une identité. Cela leur permet ce faisant de répondre à un besoin d'impact sur le monde concourant à un sentiment d'utilité et ainsi à la reconnaissance sociale (que les formes de travail actuelles ne leur permettent plus d'obtenir): *"moi j'avais commencé mes études, en voulant plutôt travailler dans l'administration. J'avais vraiment ce côté service public et, j'avoue j'ai un peu déchanté, lors de mes premiers stages, parce que j'avais l'impression de servir à rien, que c'était très technocratique, administratif, loin du terrain et cætera."* (S, BE)

En dernier lieu, c'est aussi le choix d'une gouvernance particulière dont ils ne sont pas le sujet, nul besoin de rentrer dans des lignes hiérarchiques et de dépendre du bon vouloir d'un supérieur. Les entrepreneurs mettent ainsi en avant ce besoin de liberté, cette marge de manœuvre nécessaire à leur épanouissement: *"quand on me raconte que sa chef de management lui dit que c'est- je pense à une amie à moi qui travaille dans une grande entreprise- qu'elle apprenne les choses étape par étape, donc elle lui donne ça à faire car elle*

⁴ Baromètre de la vie associative 2014, Mairie de Paris, Mathilde Renault-Tinacci

estime qu'elle est capable de faire ça mais elle ne lui donne pas autre chose car elle estime qu'elle n'est pas encore prête. Ma chef me dirait ça, mais, elle a peut-être raison mais t'es qui pour estimer que je suis prête ou pas prête?" (B, AS).

Outre la volonté de travailler dans le monde associatif, ces entrepreneurs mettent en avant la volonté de créer eux-mêmes leur propre structure, refusant parfois de reprendre des associations qui ont le même projet mais dont l'organisation interne déplaît fortement. Ces jeunes ont via leur diplôme, une place réservée, un parcours, une destinée qu'ils refusent. Ils ne craignent pas le déclassement, ils craignent le classement. Un choix qui est souvent peu ou mal compris par la famille, qui voyait dans leur diplôme l'assurance d'une carrière professionnelle prospère : *" Oui, mes parents, clairement ils ont eu peur, eux l'association ils ne connaissent pas. On ne fait pas carrière dans une association "* (JC, CPC). Avant de stabiliser le potentiel d'emploi de la structure, les entrepreneurs fondateurs vivront du chômage ou encore du RSA avec ou sans aide des parents ou de la famille.

Le renouvellement des formes du travail par les entrepreneurs associatifs se joue ainsi dans la contestation de la place hégémonique du travail, en ce que ce dernier n'exerce plus le rôle d'organisation sociale, et temporelle qui lui est traditionnellement dédié, mais un rôle subalterne permettant d'accompagner une participation accrue des membres aux transformations politiques d'un territoire. Dès lors c'est la participation qui devient centrale dans la réalisation du projet en octroyant à chacun de fait, une place dans la société. C'est ici qu'il faut s'intéresser plus particulièrement aux conditions permettant son développement dans la réinvention et l'unification d'un mode de vie totalisant et démocratique.

2. La réinvention d'un mode de vie démocratique

2.1. Au-delà d'une analyse organisationnelle

La création de la structure s'appuie en effet sur la volonté de l'entrepreneur d'origine de créer son propre travail ad hoc comme nous l'avons vu plus haut. Mais pour construire et développer son projet, il va devoir trouver de nouveaux collaborateurs et de nouveaux adhérents. Les premières personnes susceptibles de rentrer dans l'association seront les amis les plus proches ou les camarades rencontrés sur les bancs de l'école ou de l'université, ou encore les compagnons. La famille est rarement associée au projet dès le départ. On voit ainsi apparaître une communauté constituée d'amis, de compagnons, parfois d'amis qui intègrent aussi leurs cercles de proches etc.

L'individu va attirer à lui à la fois des personnes qui adhèrent au projet, à la vision du monde, mais aussi les amis de départ qui ne sont pas là initialement pour le projet mais pour l'individu qui les y a entraînés. Il n'existe plus réellement de frontière entre la vie privée et la vie publique. L'association devient une entité de vie, englobante, où les amis, l'association et la profession, ne font plus qu'un. On peut ainsi y voir le passage d'un réseau amical (voire familial) à une expression publique tournée vers l'intérêt général.

2.2. *Vers la construction d'un espace collectif singularisé ?*

Le processus d'innovation démocratique est initié dans des formes inédites de gouvernance qui repose principalement sur la do-ocratie⁵ et la place qu'occupe chacun des acteurs membres et qui permet la mise en place d'une réponse à des problèmes sociaux spécifiques. En ce sens, l'innovation démocratique est une composante essentielle de l'innovation sociale. Le modèle d'inclusion est simple: si tu as envie de faire quelque chose, si tu aimes faire cette « chose » va prendre la place qui correspond à ce quelque « chose ».

"C'est plutôt lié au fait qu'on n'a pas encore forcément des cadres d'action très très clairs, qui permettent aux gens de se dire 'ah ok, j'arrive j'ai ça à faire '. C'est plutôt que quand t'arrives, il y a potentiellement ça, à toi de trouver ta place là-dedans." (B, AS).

La place de chaque individu est ainsi singularisée, au sens où elle ne peut être occupée que par ce dernier. La compétence de l'individu et sa transmission dans un registre d'interaction est au cœur du modèle. Chacun va proposer à l'autre les connaissances, les savoirs dont il dispose, sans pour autant reprendre un rôle formalisé, formaté précisément par ses compétences. On assiste à la création d'une communauté d'apprentissage singularisée.

2.3. *Vers une mini-société idéale ?*

Les entrepreneurs sont dans une réflexivité totale où ils vont prôner l'autogestion et l'autonomie de chacun des individus prenant part à la vie associative. L'association tente de se construire comme une mini-société idéale *"si on veut peser sur le changement, il faut qu'on soit irréprochable"* nous dira ainsi l'un des fondateurs associatifs. Les expérimentations internes sont ainsi nombreuses; on tâtonne, on se cherche et on essaye. Si l'association a été créée sur la base d'une vision individuelle, et que le porteur de cette vision est moteur dans la dynamique de vie et de cohésion associative, la volonté initiale est de rendre la structure horizontale et participative.

C'était par exemple la volonté première d'un porte parole et fondateur d'une association qui voulait se décharger de son « grand pouvoir », de la personnalisation de l'association par lui-même et qui voulait que l'association reste totalement horizontale (association sans bureau, prises de décisions collégiales). Chose qui n'a pu réellement se produire, l'horizontalité aboutissant au retour du projet sur lui-même et à son inaction. Il a dû donc garder un rôle, qu'il ne souhaitait pas conserver. Il a fallu mettre en place un bureau, instaurer une forme minimale de hiérarchie. Ce processus a été accentué par l'embauche d'une salariée et de deux services civiques.

Mais la réinvention d'un mode de vie démocratique passe avant tout par la transmission et l'adhésion à des courants politiques, socle sur lequel repose la totalité des mutations présentées supra. Cette citoyenneté urbaine de la quotidienneté trouve en effet son origine dans des visions partagées par l'ensemble des entrepreneurs de ladite structure.

⁵ Concept emprunté ici à Michel Lallement (2015)

3. L'apolitisme politique : de la vision à l'institution

3.1. De la labellisation aux idées

De manière générale les fondateurs de l'association, et parfois ces membres la présentent paradoxalement comme "apolitique". Cette labellisation du discours par le terme "apolitique" désigne chez eux le fait de ne pas s'afficher de manière publique d'un côté ou de l'autre de l'échiquier politique institutionnel. Si on peut affirmer que cette labellisation tient d'une volonté "de ne pas effrayer le public potentiel et les subventionneurs publics français ou privés" (Hamidi 2010), elle tient aussi d'une véritable prise de position vis-à-vis des acteurs de la politique institutionnelle. De manière plus générale, et comme cela a pu être décrit par Anne Muxel (Muxel 2010), les entrepreneurs se montrent méfiants à l'égard du monde politique. Nombreux sont ceux qui ne votent plus et ne se reconnaissent pas dans les candidatures aux élections locales et plus encore nationales.

Pour autant, ces entrepreneurs associatifs ont un réel projet de refonte de la société via un projet totalisant. Ce ne sont plus des associations qui vont se positionner sur une thématique particulière mais des associations qui vont repenser la société dans son ensemble bien qu'elles conservent en général deux thématiques phares (exemple : sport et handicap). On observe ainsi des prises de positions politiques bien définies de l'ensemble de nos entrepreneurs associatifs: pro revenu universel, pro décroissance ou croissance 0 via le refus d'un capitalisme rentier et spéculatif, défense de l'environnement et hostilité aux positions des partis de l'extrême-droite française.

L'un des intérêts d'une analyse des idées partagées par l'ensemble des membres, est la mise en évidence des processus de négociation interne dans les différentes prises de position. En effet, comme nous l'avons vu, les visions préliminaires sont engagées par un seul et même individu. Cette vision, tout comme la gouvernance qui en est l'héritière, va subir quelques modifications, et ouvrir le débat notamment autour d'une redéfinition du projet ou de l'identité de l'association.

3.2. Face aux pouvoirs publics

Ces idées conditionnent un rapport particulier aux institutions avec qui ils travaillent selon une logique simultanée de défiance et de coopération. Les entrepreneurs cherchent ainsi une indépendance vis-à-vis des politiques et des administrations, fuyant toutes formes d'instrumentalisation (plus particulièrement au niveau national), et la dépendance exclusive à la subvention publique.

"En gros je pense qu'on répond à des enjeux locaux actuels, qu'on peut, qu'on pourrait facilement plaire à des élus ou des institutionnels parce qu'on devient un opérateur(...) si on veut influencer la politique locale, tout le travail que l'on a à faire à l'asso c'est de rester, solide sur nos pieds, cohérents avec nos principes, et d'intervenir en cohérence avec ces principes-là." (B, A)

Les structures cherchent ainsi à avoir le champ libre, et ne pas rentrer dans une logique isomorphique (Laville 2009) envers les pouvoirs publics. Elles optent ainsi pour une position très critique vis-à-vis des associations dites gestionnaires de l'action culturelle, sanitaire et

sociale. Elles cherchent à se constituer comme chefs de file dans des propositions alternatives quitte à influencer paradoxalement l'action publique. La relation avec les pouvoirs publics du territoire parisien est en ce cas fondée sur un rapport réciproque. " *On va au kiosque citoyen pour rendre service à la ville de Paris, à la mairie d'arrondissement.*" (JC, CPC). On notera enfin pour ces jeunes entrepreneurs les difficultés à trouver des points d'ancrage entre démocratie participative institutionnelle et démocratie participative issue de leur propre champ d'action (interne et externe).

3.3. De la non-marchandisation et la non instrumentalisation à l'autonomie choisie

Pour parvenir, à mettre en place une mini-société idéale qui peut influencer la "grande société", il faut construire un modèle économique sain et efficient. Les entrepreneurs développent ainsi de véritables stratégies pour, d'un côté, ne pas rentrer "sur le marché" et ne pas engager de logiques concurrentielles avec les entreprises et de l'autre ne pas vivre exclusivement, voire le moins possible de la subvention publique. Les structures construisent donc un modèle basé sur la « prestation » à l'égard des acteurs publics et parfois même privés (dont le choix se révèle particulièrement délicat notamment sur le plan éthique) afin d'acquérir autonomie et liberté dans la mise en place de leurs actions.

Nos entrepreneurs vont donc mettre en place des formations dispensées par les équipes salariés et plus rarement bénévoles pour les partenaires privés, publics ou pour le grand public, animer des événements, des réunions publiques pour le compte d'administrations ou se saisir des dysfonctionnements dans les modèles de taxations aux entreprises pour coopérer avec ses dernières. Ce modèle qui est « à côté » du projet, tend à le faire vivre mais ne se substitue pas à lui. Cette pluralité de principes économiques s'appuie avant tout sur des nécessités pragmatiques (baisse de la subvention publique et de la dotation d'état aux collectivités territoriales) mais aussi politiques (refus d'un isomorphisme de marché ou institutionnel).

3.4. Un important processus de politisation à l'œuvre

En résumé, si nous revenons sur la théorie de Gameson⁶, une forte politisation⁷ est à l'œuvre chez ces entrepreneurs associatifs. Nous pouvons ainsi repérer les trois dimensions chez nos enquêtés :

-*L'injustice frame* dans le mesure où chacun des projets des différents acteurs a été mené dans le but de combattre une injustice, autant à partir du constat d'une non-participation à la politique des populations les plus vulnérables que de la recherche globale d'un mieux vivre par la recherche d'alternative.

-*L'identity frame*, dans le refus d'une société où l'ennemi juré est le système capitalistique, et les acteurs traditionnels, ses protecteurs.

⁶ William A. Gamson, *Talking politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.

⁷ Nous introduisons ici une différence entre le politique et la politisation. Nous sommes fidèles à cet égard aux travaux de Camille Hamidi (Hamidi 2010)

-L'*agency frame* dans la mesure où la mise en place quasi totalisante du projet associatif tente de se propager à la fois de manière professionnelle (choix d'une profession ad hoc), personnelle (l'association est aussi un loisir) et de manière évidente à travers les actions qu'elle réalise.

4. Vers une diffusion du modèle : la citoyenneté glocalisée

Les entrepreneurs associatifs fondent l'impact de leur modèle et sa réussite dans les différentes voies de diffusions et de réadaptions qu'il peut emprunter. On assiste à une diffusion importante de la conception, des valeurs et de fonctionnement de l'association qui empruntent plusieurs canaux : une socialisation externe, une diffusion par réseaux associatifs et enfin une diffusion par "glocalisation".

Le premier passe par une socialisation extérieure dans des réseaux électifs de sociabilités personnelles. Les valeurs sont transmises aux amis. On fait adhérer de nouveaux amis, on les intègre au projet.

Le second s'effectue dans une alliance territoriale avec d'autres protagonistes de l'espace public. La structure va ainsi s'allier avec d'autres associations qui partagent ce même socle commun de valeurs, ce même projet de refonte (diagnostic porté identique). Sur le modèle d'une circulation en réseau, chaque association va avoir sa propre autonomie. Elles ne prennent pas de décisions communes mais travaillent sur et pour la même dynamique sans mettre en place une mégastucture pour les fédérer.

Le troisième est réalisé sur le principe d'une "glocalisation" (Dimitrova 2005). Les entrepreneurs ne vont pas manifester un grand intérêt pour le territoire national mais cherchent à travailler avec des structures d'autres territoires mondialisés, d'autres métropoles ou encore à créer des "filiales". Elles vont rester focalisées sur des enjeux très locaux mais vont tisser des liens avec d'autres villes notamment autour de réflexions sur la mise en œuvre de leur action. Les expériences vont ainsi passer d'une ville à l'autre en subissant à chaque fois une adaptation aux spécificités locales. C'est par la suite que les nouvelles pratiques se diffusent vers d'autres acteurs de manière globalisée. Et avec la diffusion, il y a contamination dans les sphères privées comme dans les institutions.

Cette capacité de diffusion multiple est une grille d'analyse essentielle pour mieux comprendre la reformulation des rapports entre protagonistes de l'espace public inscrits dans le territoire urbain. Il est dans un premier temps clairement et objectivement possible d'y lire le désaveu d'une citoyenneté statocentrée en faveur d'une citoyenneté urbaine de proximité mais surtout, dans le même temps, d'une citoyenneté universelle tournée vers un changement globalisé des sociétés. Cette reformulation appelle à un changement d'échelle que cela soit dans l'aire d'appartenance, l'aire d'action et l'aire de diffusion du local, ou encore du national vers du "glocal". Ces entrepreneurs agissent donc intentionnellement et ensemble pour transformer les arènes générales de la politique sans pourtant avoir de liens avec les pouvoirs publics en place. Ici l'arène politique est déconnectée de l'action publique et dépasse le champ de la stricte citoyenneté urbaine - parfois à l'origine d'espaces non inclusifs et repliés sur eux-mêmes - et que la connexion en réseaux ici renforce et prolonge.

Si l'on constate pour conclure de grandes disparités entre modèles associatifs dans le fonctionnement démocratique notamment selon un critère d'ancienneté, les entrepreneurs associatifs font de l'association un laboratoire d'expérimentation démocratique. Il permet la mise en place dans l'espace public des innovations testées appuyées sur un modèle économique stable, et aboutit une transformation du cadre sociétal par l'import et l'unification de sphère a priori cloisonnée (transformation des modes de vies, jonction de l'économique et du politique, porosité des secteurs d'activités et des missions de l'organisation).

Les changements les plus importants sont assurés par les nouvelles formes de travail qu'ils cherchent à instaurer, et par un apprentissage collectif basé sur un modèle collaboratif singularisé: celui de la do-ocratie. Ils se traduisent aussi par un mode de vie totalisant et politisé proposé aux membres de la structure et par un rapport de plus en plus désintéressé aux pouvoirs publics. Ces mutations transitent d'une glocalité à une autre, à travers de nombreux canaux. Ces entrepreneurs via ces nouvelles pratiques et approches peuvent alors influencer les cadres institutionnels et jouer sur les définitions normatives de la citoyenneté. Les associations ne sont pourtant pas le seul réceptacle de ces mutations, et ne constituent qu'une forme parmi d'autres de la recomposition citoyenne et démocratique "ordinaires."⁸

Bibliographie

- Beck, U., Latour, B., Bernardi, L., 2008. La société du risque : Sur la voie d'une autre modernité. Flammarion, Paris.
- Carrel, M., Ion, J., Neveu, C., 2009. Les intermittences de la démocratie : Formes d'action et visibilité citoyennes dans la ville. Editions L'Harmattan, Paris.
- Carrel, M., Catherine, N., 2014. Citoyennetés ordinaires. Pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes. Karthala, Paris.
- Dimitrova, A., 2005. Le « jeu » entre le local et le global : dualité et dialectique de la globalisation. Socio-anthropologie.
- Gamson, W.A., 1992. Talking Politics. Cambridge University Press.
- Hamidi, C., 2010. La société civile dans les cités : Engagement associatif et politisation dans des associations de quartier. Economica.
- Klein, J.-L., Laville, J.-L., Moulaert, F., Collectif, 2014. L'innovation sociale. Erès, Toulouse.
- Lallement, M., 2015. L'âge du faire : Hacking, travail, anarchie. Seuil, Paris.
- Laville, J.-L., 2010. Politique de l'association. Seuil.
- Martuccelli, D., Singly, F., 2012. Les sociologies de l'individu: Domaines et approches. Armand Colin, Paris.
- Mazade, O., 2011. La crise dans les parcours biographiques : un régime temporel spécifique ? Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines.
- Méda, D., 2008. Centralité du travail, plein emploi de qualité et développement humain. Cités 21–33.
- Méda, D., 2001. Quelques notes pour en finir (vraiment) avec la « fin du travail ». Revue du MAUSS no 18, 71–78.
- Muxel, A., 2003. Les jeunes et la politique : entre héritage et renouvellement. Empan no50, 62–67.

⁸ Pour faire référence ici aux travaux de Marion Carrel et Catherine (Neveu et Carrel 2014)

- Muxel, A., Anne, M., 2011. La politique au fil de l'âge. Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.).
- Muxel, A., Anne, M., 2001. L'expérience politique des jeunes. Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.).
- Neveu, E., 1994. Ce que « parler politique » veut dire. *Revue française de science politique* 44, 934–939.
- Rosanvallon, P., 2006. La contre-démocratie : La politique à l'âge de la défiance. Seuil.
- Sassen, S., 2004. Introduire le concept de ville globale. *Raisons politiques* no 15, 9–23.
- Sue, R., 2004. L'affirmation politique de la société civile. *Cités* n° 17, 25–37.
- Sue, R., 2002. L'émergence du lien d'association. *Connexions* no77, 55–59.
- Sue, R., Roger, S., 2003. La société civile face au pouvoir. Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.).